

Enseignement supérieur

L'UMEG se mue en UNEG

R.H.A

Libreville/Gabon

DÉSORMAIS, l'Union des mutuelles du Gabon (UMEG) s'appellera l'Union des étudiants du Gabon (UNEG). L'annonce en a été faite mardi dernier, au cours d'un point-presse, dans un établissement supérieur de Libreville. Le président de l'Union des mutuelles du Gabon (UMEG), Dave Branlly Essanga, en personne, a annoncé ce changement de dénomination. Une mutation qui, selon lui, s'opère « dans l'optique de pouvoir apporter une vision plus large à la question estudiantine. »

Devant la presse, le président de la nouvelle UNEG a expliqué que le terme « mutuelle » contenu dans UMEG était « réducteur », et que les étudiants avaient des difficultés à intégrer cette organisation parce que n'étant pas responsables ou membres d'une mutuelle. Avec cette nou-



Le point-presse a été animé par le président de l'UMEG, Dave Branlly Essanga Ayira (c).

velle dénomination, les changements seront grands, a-t-il rassuré : « Avec ce changement, nous aurons dorénavant trois types de membres, à savoir les mutuelles, les mouvements estudiantins et les étudiants. »

Il a, par ailleurs, fait état de la récente contestation de l'UMEG à propos des droits universitaires. « Nous avons contesté cette hausse, c'était parce que nous ne croyions pas aux promesses qui ont été faites, car cela ne reposait sur aucun fondement. »

Force est de constater que quatre mois après la tenue des différents conseils d'administration, aucune action n'a été posée à l'endroit des étudiants», a déploré le président Essanga.

Parmi ces maux qui persistent, figurent le phénomène de vente des fascicules qui se poursuit, les résidences universitaires toujours fermées, « les restaurants universitaires qui ne fonctionnent pas comme il se doit et le programme académique laisse à désirer. »

Précision

Par rapport au mouvement d'humeur des délégués du Pari mutuel urbain gabonais (PMUG) dont le dénouement a été rapporté dans notre édition d'hier, nous tenons à préciser que la principale revendication des délégués tenait sur les heures de travail et non sur le départ du directeur général du PMUG, avec qui les grévistes ont d'ailleurs négocié. La journaliste de l'Union ayant été induite en erreur par ses sources.

Toutes nos excuses à la direction du PMUG et à nos lecteurs.



Avis d'Appel d'Offres (AA0) GABON

Programme de remise à niveau des infrastructures ferroviaires de la SETRAG (PRN) Financement: AFD (AOIO No: 26.02.18-AFD)

1. Dans le cadre de la réhabilitation du Chemin de Fer Transgabonais, L'Etat a fait un emprunt auprès l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour financer sa part dans le Programme de remise à niveau, à savoir la réhabilitation des Infrastructures Ferroviaires.

Le concessionnaire des chemins de fer Gabonais (SETRAG) dans son rôle de maître d'œuvre a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds mis à la disposition par l'Etat du Gabon à travers le crédit AFD pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché objet du présent avis d'appel d'offres.

Cet appel d'offres est référencé AON No: 26-02-18-AFD en date du 06 avril 2018 relatif aux Travaux d'ouverture de pistes d'accès aux zones instables à traiter en 2018 (N° 7 à 13).

Il est ouvert aux soumissionnaires nationaux ayant les compétences requises.

2. La SETRAG sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux ci-dessus.

Les délais d'exécution des travaux suivant l'allotissement sont indiqués dans le dossier d'appel d'offres (DAO).

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts des bailleurs » avec la particularité rappelée ci-dessus.

4. Les soumissionnaires éligibles, identifiés et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SETRAG; Nohine LO – Directeur du Programme d'Investissement (DPI) Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01, E-mail : appel.offres@setrag.com ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale, tous les jours ouvrables.

5. Conditions de Qualification et de Sélection sont :

Les exigences en matière de qualification telles qu'indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres National et concernant d'une part la capacité financière, et d'autre part la capacité technique et l'expérience sont celles inscrites au point 2 – **Qualification - de la section III** des « Critères d'évaluation et de Qualifications ». Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles (voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

Une Garantie de Soumission n'est pas requise. Une déclaration de garantie de Soumission est requise.

L'adjudicataire sera choisi sur base de ses qualifications et de son expérience dans le domaine du génie civil et des travaux publics (ensevelissement et terrassement); de son aptitude et sa capacité à mobiliser des moyens humains et matériels adéquats pour la réalisation des travaux dans les délais indiqués; de sa solvabilité et sa capacité financière.

Ces critères seront déterminants pour la sélection. Aucun facteur qui n'est pas défini ci-dessus ne pourra être utilisé pour juger de la qualification du Soumissionnaire.

6. Une réunion préparatoire se tiendra à la SETRAG (salle de réunion de la Direction Générale), le vendredi 20 avril 2018 à 10h00. Une visite des sites des travaux sera organisée le 24/04/2018 par le Maître de l'Ouvrage Délégué SETRAG.

7. Le dossier d'appel d'offres (DAO) sera envoyé par messagerie électronique (E-mail : appel.offres@setrag.com) aux entreprises identifiées et susceptibles de répondre efficacement aux objectifs visés. Aucun paiement n'est demandé. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 mai 2018 à 10 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le 07 mai 2018 à partir de 10 heures 30 minutes.

8. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

SETRAG, BP 2198, Direction Générale
Route principal d'OWENDO,
Nohine LO – Directeur du Programme d'Investissement (DPI)
Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01,
E-mail : appel.offres@setrag.com

LE DIRECTEUR GENERAL